

**Certificat d'examen de type
n° F-05-C-1535 du 12 septembre 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/E041030-D9

**Dispositif calculateur-indicateur MECI type CDN12-2E
pour ensemble de mesurage de liquides autres que l'eau
(classe 0,3)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 2001-387 modifié du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteurs turbines destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau, du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau (sauf en ce qui concerne le calcul, le cas échéant, de la masse conventionnelle).

FABRICANT :

MECI – Zone industrielle La Limoise – BP 70 – 36103 ISSOUDUN CEDEX.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° F-05-C-1151 du 01 juillet 2005 complétant les décisions d'approbation de modèle et certificat :

- n° 98.00.510.008.1 du 10 juillet 1998 ⁽¹⁾ relative au dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN12-2E2 et au calculateur-indicateur MECI type CDN12-2E1,
- n° 99.00.510.012.1 du 29 octobre 1999 relative au dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN12-2E2 et au calculateur-indicateur MECI type CDN12-2E1,
- n° 01.00.510.001.1 du 22 janvier 2001 relative au dispositif calculateur-indicateur MECI type CDN12-2E1,
- n° F-03-C-205 du 12 juin 2003 relatif au dispositif calculateur-indicateur électronique MECI type CDN12-2E2 et au calculateur-indicateur MECI type CDN12-2E1.

CARACTERISTIQUES :

Les dispositifs calculateurs-indicateurs MECI types CDN12-2E1 et CDN12-2E2 faisant l'objet du présent certificat diffèrent des types approuvés par les décisions et certificats précités par :

- l'ajout de nouvelles fonctions de conversion dans les conditions de base pour les hydrocarbures légers,
- leur version logiciel.

La fonction de conversion dans les conditions de base des calculateurs-indicateurs CDN12-2E1 et CDN12-2E2 précités s'effectue suivant :

- La norme NF-M 08-017 « tables de mesurage pour les hydrocarbures liquides légers dont les masses volumiques à 15°C sont comprises entre 500 et 653 kg/m³ » incluant :
 - la table 53 relative à la conversion à 15°C de la masse volumique observée comprise entre 420 et 689 kg/m³,
 - la table 54 relative à la conversion à 15°C des volumes dont la masse volumique à 15°C est comprise entre 500 et 653 kg/m³.
- La norme API MPMS chapitre 11.2.2.M relative au calcul du facteur de compressibilité pour les hydrocarbures liquides dont la masse volumique à 15°C est comprise entre 350 et 637 kg/m³.

Le logiciel du dispositif calculateur-indicateur CDN12-2E1 porte le numéro de version U10202-A1-2.12.XX auquel est associé la somme de contrôle 3B9E_(hex) (X13) et 4E91_(hex) (X14) ou XX représente les modifications du logiciel non-liées aux fonctions métrologiques.

Le logiciel du dispositif calculateur-indicateur CDN12-2E2 porte le numéro de version U10204-A1-2.14.XX auquel est associé la somme de contrôle F47C_(hex) (X13) et CF4F_(hex) (X14) ou XX représente les modifications du logiciel non-liées aux fonctions métrologiques.

Les autres caractéristiques des dispositifs calculateurs-indicateurs MECI types CDN12-2E1 et CDN12-2E2 ainsi que les scellements sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat n° F-03-C-205 du 12 juin 2003 précité.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions de vérifications restent inchangées et sont complétées par la vérification de la conformité du logiciel du calculateur avec celle définie dans le présent certificat.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E041030-D9 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 juillet 2008.

Pour le Directeur Général,

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

⁽¹⁾ Revue de Métrologie, septembre 1998, page 377